



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2025-084

PUBLIÉ LE 7 FÉVRIER 2025

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale**

75-2025-02-07-00010 - Arrêté portant délégation de signature **??** du directeur économique, financier, de l'investissement et du patrimoine préfet de paris **??** (4 pages)

Page 3

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Nord - Université de Paris /**

75-2025-02-06-00004 - Arrêté délégation de signature APHP Nord Université Paris Cité février 2025 (13 pages)

Page 8

75-2025-02-06-00005 - Arrêté de délégation de signature portant organisation interne de l'AP-HP. (4 pages)

Page 22

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris /**

### **Secrétariat**

75-2025-02-07-00004 - Arrêté portant subdélégation de signature par **??** Monsieur Stéphane SCOTTO **??** Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris (21 pages)

Page 27

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-02-07-00010

Arrêté portant déléation de signature  
du directeur économique, financier, de  
l'investissement et du patrimoine préfet de paris

## **ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR ECONOMIQUE, FINANCIER, DE L'INVESTISSEMENT ET DU PATRIMOINE**

Le Directeur Economique, Financier, de l'Investissement et du Patrimoine

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du Directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté CNG en date du 30 juin 2022, portant détachement de Monsieur Camille DUMAS sur l'emploi de Directeur de la DEFIP,

Vu l'arrêté n° 75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n° 75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté n°75-2022-07-08-00005 du 8 Juillet 2022 modifié portant délégation de signature du Directeur général en matière de marchés publics,

Vu l'arrêté n°75-2023-11-28-00002 du 29 Novembre 2023, relatif aux missions et à l'organisation de la Direction de l'Economie, Financière de l'Investissement et du Patrimoine,

Vu l'arrêté n°75-2024-09-17-00015 du 25 septembre 2024, portant délégation de signature du Directeur Economique, Financier, de l'investissement et du Patrimoine

### **ARRETE**

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Camille DUMAS, Directeur Economique, Financier, de l'Investissement et du Patrimoine, délégation est donnée à Monsieur Michaël COHEN, Adjoint au Directeur, à l'effet de signer les arrêtés, décisions, contrats, marchés - hors marchés centraux et actes administratifs de toute nature y compris les levées de fond à long terme, à l'exception des décisions opposant aux créanciers de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, la prescription prévue par la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968

#### **ARTICLE 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Camille DUMAS et de Monsieur Michaël COHEN, délégation est donnée à Monsieur Hadrien SCHEIBERT, Monsieur Bernard BOCQUILLON, Monsieur Fabrice LANGUMIER.

A l'effet de signer les arrêtés, décisions, contrats, et actes administratifs de toute nature, à l'exclusion de ceux relatifs à l'emprunt à moyen et long terme (sans préjudice des stipulations de l'article 3), et des décisions opposant aux créanciers de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris la prescription prévue par la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968.

### **ARTICLE 3**

Délégation est donnée à :

- Monsieur Hadrien SCHEIBERT, Directeur du Département du Budget et du Pilotage, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, à l'exclusion de ceux relatifs à l'emprunt à moyen et long terme ou à la trésorerie, dans la limite de ses attributions,
- Madame Cécile GAMBIER, Directrice du Département Immobilier & Investissements, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, y compris ceux relatifs à l'emprunt à moyen et long terme ou à la trésorerie, dans la limite de ses attributions,
- Monsieur Bernard BOCQUILLON, Directeur du Département Comptabilité, Contrôle Interne et Fiscalité, l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, à l'exclusion de ceux relatifs à l'emprunt à moyen et long terme ou à la trésorerie, dans la limite de ses attributions,
- Monsieur Fabrice LANGUMIER, Directeur de Département Recettes et Parcours Administratifs, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, à l'exclusion de ceux relatifs à l'emprunt à moyen et long terme ou à la trésorerie, dans la limite de ses attributions,
- Monsieur Pascal SOUBIGOU, Directeur délégué à l'Investissement Biomédical, à l'effet de signer les correspondances et documents, dans la limite de ses attributions,
- Madame Blandine SCHAAFF, Adjointe au Directeur délégué à l'Investissement Biomédical, à l'effet de signer les correspondances et documents, dans la limite de ses attributions,
- Madame Muriel BROSSARD-LAHMY, Directrice de la Délégation du Pilotage de la Dépense et des Achats, à l'effet de signer les correspondances et documents, dans la limite de ses attributions,
- Monsieur Sylvain PASQUIER, Directeur par intérim du service facturier de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, à l'effet de signer les actes, décisions, contrats, et actes administratifs nécessaires au fonctionnement du service facturier.

### **ARTICLE 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Cécile GAMBIER, Directrice du Département Immobilier & Investissements, délégation est donnée à :

- Monsieur Cédric DUMESGES, Chef du Service de la Maîtrise d'Ouvrage - programmation et conduite d'opérations,
- Madame Nadia BENZEKRI, Cheffe du Service de la Programmation et du Pilotage des Budgets d'Investissement,
- Monsieur Bruno IDASIAK, Chef du Service Risques, Energie et Développement Durable,
- Monsieur Axel DJIAN, Chef du Service Patrimoine et Valorisation Foncière,
- Madame Alexandra PERANZI, Cheffe du Service de la stratégie logement et gestion des actifs immobiliers,

à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, dans la limite de leurs attributions respectives.

- Madame Anne-Sophie PERFETTA, Cheffe du Service Financement et Trésorerie,

à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, dans la limite de ses attributions, y compris les décisions relatives à l'emprunt à moyen et long terme, ceux relatifs aux tirages et remboursements de trésorerie à court terme et des contrats à long terme renouvelables, et aux confirmations d'opérations auprès des banques avant signature des documents formalisés.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Cédric DUMESGES, délégation de signature est donnée à :

- Madame Isabelle NORAZ, Monsieur Grégoire RIGAL et Monsieur Laurent GIRAUD, Adjoints au Chef du Service de la Maîtrise d'Ouvrage, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, dans la limite de leurs attributions.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne-Sophie PERFETTA, délégation de signature est donnée à :

- Madame Karine ALLEN, Adjointe à la Cheffe du Service Financement et Trésorerie, à l'effet de signer les seules décisions relatives aux tirages et remboursements de trésorerie à court terme et des contrats à long terme renouvelables,

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Alexandra PERANZI, délégation de signature est donnée à :

- Madame Marine SARTRE, Adjointe à la Cheffe du Service de la stratégie logement et gestion des actifs immobiliers, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, dans la limite de ses attributions,

#### **ARTICLE 5**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bernard BOCQUILLON, Directeur du Département Comptabilité, Contrôle Interne et Fiscalité, délégation est donnée à :

- Monsieur Lyonel VERLEY, Chef de service du Contrôle Interne
- Monsieur Olivier JONES, Chef du Service de l'Analyse et de la Réglementation Comptable,
- Monsieur Sébastien FENIOU, adjoint au Chef du Service de l'Analyse et de la Réglementation comptable,

à l'effet de signer les actes administratifs relevant de la compétence du Département.

#### **ARTICLE 6**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Fabrice LANGUMIER, Directeur de Département Recettes et Parcours Administratifs, délégation de signature est donnée à :

- Madame Florence FAVRE, Directrice en charge du Pôle Organisation et Maitrise d'Ouvrage SI
- Madame Nathalie JOASSARD, Cheffe du Service Appui et Formation,

à l'effet de signer les certificats administratifs, correspondances et documents de toute nature, à l'exception des arrêtés, dans la limite de leurs attributions.

#### **ARTICLE 7**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hadrien SCHEIBERT, Directeur du Département du Budget et du Pilotage, délégation est donnée à :

- Sandrine PEYRAT, Adjointe au Directeur du Département Budget et Pilotage par intérim,
- Madame Claire BIZARD, Adjointe au Directeur du Département Budget et Pilotage,

à l'effet de signer les certificats administratifs, correspondances et documents de toute nature, à l'exception des arrêtés, dans la limite de leurs attributions.

#### **ARTICLE 8**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sylvain PASQUIER, Directeur par intérim du service facturier de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, délégation est donnée à Monsieur Bertrand LECHAT, Adjoint au Directeur du service facturier à effet de signer les certificats administratifs, correspondances et documents de toute nature, à l'exception des arrêtés, dans la limite de leurs attributions.

#### **ARTICLE 9**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Muriel BROSSARD-LAHMY, Directrice de la Délégation du Pilotage de la Dépense et des Achats, délégation est donnée à Monsieur Mounir JELLAB, Adjoint à la

Directrice de la Délégation du Pilotage de la Dépense et des Achats à effet de signer les certificats administratifs, correspondances et documents de toute nature, à l'exception des arrêtés, dans la limite de leurs attributions.

**ARTICLE 10**

Le précédent arrêté en date du 25 septembre 2024 portant délégation de signature est abrogé.

**ARTICLE 11**

Le Directeur Economique, des Finances, de l'Investissement et du Patrimoine et les agents mentionnés aux articles 1,2,3,4,5,6,7, 8 et 9 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 7 février 2025

Assistance Publique des Hôpitaux de Paris  
Directeur Economique, Financier, de l'Investissement et du Patrimoine

SIGNE  
Camille DUMAS

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Nord -  
Université de Paris

75-2025-02-06-00004

Arrêté délégation de signature APHP Nord  
Université Paris Cité février 2025

**Arrêté de délégation de signature  
n°**

La Directrice, par intérim, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité regroupant les hôpitaux Bichat-Claude-Bernard, Beaujon, Louis-Mourier, Bretonneau, Saint-Louis, Lariboisière-Fernand-Widal, Paul-Doumer et Robert-Debré

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-1, R6147-4, R. 6147-5, R. 6147-10 CSP, L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n°75-2024-12-20-00006 du 20 décembre 2024 modifiant l'arrêté n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun ;

Vu l'arrêté DG n°401 2024 10 0004 nommant Madame Hélène GILARDI, directrice par intérim du GHU AP-HP. Nord-Université de Paris à compter du 9 octobre 2024 ;

Vu l'arrêté directeur n°75-2024-12-20-00005 du 20 décembre 2024 relatif à l'organisation interne de l'AP-HP.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, Secrétaire général, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI.

En cas d'empêchement de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, Secrétaire général, délégation générale est donnée à :

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Grégory VIAL, directeur des hôpitaux Bichat – Claude-Bernard et Beaujon et du projet HUSOGPN,
- Monsieur Ladislav KARSENTY, Directeur de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité.

A l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI.

**Article 2**

Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Grégory VIAL, directeur des hôpitaux Bichat – Claude-Bernard et Beaujon et du projet HUSOGPN, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI.

En cas d'empêchement de Monsieur Grégory VIAL, délégation est donnée à :

Monsieur Maxime VANDERSCHOOTEN, Madame Elise BEROLATTI SCHMID, Monsieur Clément CORRIOL à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Monsieur Grégory VIAL a reçu délégation de signature au titre de leurs fonctions respectives de directeur adjoint du directeur des Hôpitaux Bichat – Claude-Bernard et Beaujon, directeur délégué de l'hôpital Beaujon, directrice des ressources humaines adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité et de directrice des ressources humaines des hôpitaux Beaujon et Bichat Claude-Bernard, directeur des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité.

### **Article 3 :**

Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Maxime VANDERSCHOOTEN, directeur délégué de l'hôpital Beaujon, à l'effet de signer, pour cet hôpital, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI.

En cas d'empêchement de Monsieur Maxime VANDERSCHOOTEN, délégation est donnée à :  
Monsieur Grégory VIAL, Madame Elise BEROLATTI SCHMID, Monsieur Clément CORRIOL à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Monsieur Maxime VANDERSCHOOTEN a reçu délégation de signature au titre de leurs fonctions respectives de directeur des hôpitaux Bichat – Claude-Bernard et Beaujon et du projet HUSOGPN, directrice des ressources humaines adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité et de directrice des ressources humaines des hôpitaux Beaujon et Bichat Claude-Bernard, de directeur des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité.

### **Article 4 :**

Délégation générale de signature est donnée à Madame Manuela KLAPOUSZCZAK, directrice de l'hôpital Saint-Louis, à l'effet de signer, pour cet hôpital, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI.

En cas d'empêchement de Madame Manuela KLAPOUSZCZAK, délégation est donnée à :  
Monsieur Clément CORRIOL, Monsieur Romain DUVERNOIS, Monsieur Lionel FOREST, Monsieur Ladislav KARSENTY, Madame Claire VELOT-LEROU, Monsieur Thibault DAURIAT, à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Madame Manuela KLAPOUSZCZAK a reçu délégation de signature au titre de leurs fonctions respectives de directeur des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire, directeur des approvisionnements, des services économiques et logistiques du Groupe Hospitalo-Universitaire, directeur des soins et activités paramédicales de l'hôpital Saint-Louis, directeur de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, directrice des ressources humaines adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, coordonnatrice générale des soins et des activités paramédicales, Directeur des opérations.

### **Article 5 :**

Délégation générale de signature est donnée à Madame Agnès PETIT, directrice de l'hôpital Robert-Debré, à l'effet de signer, pour cet hôpital, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI.

En cas d'empêchement de Madame Agnès PETIT, délégation est donnée à :  
Madame Bérengère DEFORGE, Monsieur Pascal VACONSIN, Monsieur Stéphane POIGNANT, Madame Virginie DE CESARE, Monsieur Ghislain MORANGE, Madame Maïté BOUCHEZ à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Madame Agnès PETIT a reçu délégation de signature au titre de leurs fonctions respectives de directrice et directeur des Opérations de l'hôpital Robert-Debré, de directeur des Investissements et Maintenance des hôpitaux Robert-Debré et Saint-Louis, de directrice-adjointe des ressources humaines de l'hôpital Robert-Debré et de directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Robert-Debré, directrice adjointe de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité.

#### Article 6 :

Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, directeur par intérim chargé des hôpitaux Lariboisière et Fernand-Widal et du projet Nouveau Lariboisière, à l'effet de signer, pour ces hôpitaux, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI

En cas d'empêchement de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, délégation est donnée à :

Monsieur Clément CORRIOL, Monsieur Pierre-Etienne CARITE, Madame Anna SEBBAG à l'effet de signer tous les actes pour lesquels Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD a reçu délégation de signature, au titre de leurs fonctions respectives de directeur des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire, de directeur des Opérations des hôpitaux Lariboisière et Fernand-Widal, de directrice déléguée de l'hôpital Fernand-Widal et directrice des ressources humaines des hôpitaux Lariboisière et Fernand-Widal.

#### Article 7 :

Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Arnaud GIRAUDET, directeur de l'hôpital Louis-Mourier, à l'effet de signer, pour cet hôpital, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI. *S'agissant des décisions relatives aux soins psychiatriques sans consentement prévues au 2°) du G de l'article 1er de l'arrêté 75-2022-07-05-00014 susvisé, sont notamment concernées **toutes les décisions** prises en application des titres I et II du livre II de la 3ème partie législative du code de la santé publique, ceci y compris les saisines de l'autorité judiciaire concernant les décisions relatives à l'isolement et à la contention.*

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud GIRAUDET, délégation est donnée à :

Monsieur Faustin CHABAGNO, Madame Odile COURRET, Monsieur Guillaume DUPARD, Monsieur Paul SAILLARD, Monsieur Victor BERRUYER, à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Monsieur Arnaud GIRAUDET a reçu délégation de signature, au titre de leurs fonctions respectives de directeur adjoint des ressources Humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire, de cadre supérieure de santé, de cadre supérieur de santé, faisant fonction de directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Louis-Mourier, de directeur des opérations de l'hôpital Louis-Mourier, Directeur de l'hôpital Paul-Doumer et Directeur des ressources humaines du GHU AP-HP. Nord – Université Paris Cité.

#### Article 8 :

Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Romain DUVERNOIS, directeur de l'hôpital Bretonneau, directeur des approvisionnements, services économiques et logistiques du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer, pour cet hôpital, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI. *S'agissant des décisions relatives aux soins psychiatriques sans consentement prévues au 2°) du G de l'article 1er de l'arrêté 75-2022-07-05-00014 susvisé, sont notamment concernées **toutes les décisions** prises en application des titres I et II du livre II de la 3ème partie législative du code de la santé publique, ceci y compris les saisines de l'autorité judiciaire concernant les décisions relatives à l'isolement et à la contention. S'agissant des formalités relatives aux décès du G de l'article 3 de l'arrêté n°75-2022-07-05-00014 susvisé, notamment la signature des autorisations de transport de corps sans mise en bière, délégation est donnée aux cadres de santé concernés par le décès.*

En cas d'empêchement de Monsieur Romain DUVERNOIS, délégation est donnée à :

Monsieur Victor BERRUYER, Monsieur Faustin CHABAGNO, Monsieur Clément CORRIOL, Madame Amélie JEAN, Madame Charlotte BOSCH, Madame Maud VAN DER BRUGGHE, Madame Anaëlle GARDON à l'effet de signer, tous les actes pour lesquels Monsieur Romain DUVERNOIS a reçu délégation de signature, au titre de leurs fonctions respectives de directeur de l'hôpital Paul-Doumer et Directeur des ressources humaines du GHU AP-HP. Nord – Université Paris Cité, de directeur adjoint des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire, directeur des ressources Humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire, de directrice-adjoint des finances du Groupe Hospitalo-Universitaire, de directrice adjointe des approvisionnements, services économiques et logistiques du Groupe Hospitalo-Universitaire, de cadre expert, de faisant-fonction de cadre supérieure à l'hôpital Bretonneau à

**Article 9 :**

Délégation générale de signature est donnée à Monsieur Victor BERRUYER, directeur de l'hôpital Paul-Doumer, à l'effet de signer, pour cet hôpital, tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord -Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Madame Hélène GILARDI

En cas d'empêchement de Monsieur Victor BERRUYER, délégation est donnée à :

Monsieur Romain DUVERNOIS, Madame Brigitte MONTAGNE à l'effet de signer tous les actes pour lesquels Monsieur Victor BERRUYER a reçu délégation de signature, au titre de leurs fonctions respectives de directeur de l'hôpital Bretonneau, de coordonnatrice générale des soins et directrice de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers.

**Article 10 :**

Délégation de signature est donnée à :

- Monsieur François DUBOIS, directeur des Finances et du contrôle de gestion du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Clément CORRIOL, directeur des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Ladislas KARSENTY, Directeur de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, D, F, G et H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Marie HIANCE, directrice des affaires médicales du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Romain DUVERNOIS, directeur des approvisionnements, services économiques et logistiques du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé y compris pour le site Adélaïde Hautval.
- Monsieur Alain BENTOUNSI, coordonnateur général des soins du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord- Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Laurent LE GUEDART, Directeur des investissements et de la maintenance du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord- Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé y compris pour le site Adélaïde Hautval.
- Monsieur Franck FOUCHÈRE, directeur du système d'information du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Virginie BARRABÉ, directrice de la communication et des affaires culturelles du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord- Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

- Madame Karine JOY-HALPHEN, directrice du mécénat, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Ingrid BERGASA, directrice de la qualité et du partenariat patient, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

**Article 11 :**

Délégation de signature est donnée aux agents dont les noms suivent à l'effet de signer pour ce GHU, les actes ressortissants des attributions de leur direction et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E 5 de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

- Yann le POULARD, chargé de sécurité de l'hôpital Bichat-Claude-Bernard,
- Franck COPPERE, chargé de sécurité de l'hôpital Beaujon,
- Arnaud GUILLET, responsable des affaires générales de l'hôpital Saint-Louis,
- Francis TECLÉS, chargé de sécurité de l'hôpital Saint-Louis,
- Patrice PASSE COUTRIN, adjoint au chargé de sécurité de l'hôpital Saint-Louis,
- Audrey DESMONS, responsable des affaires générales des hôpitaux Lariboisière – Fernand-Widal,
- Stéphane COGNIARD, chargé de sécurité des hôpitaux Lariboisière – Fernand-Widal,
- Eddy ROUGEOT, adjoint au chargé de sécurité de l'hôpital Lariboisière – Fernand-Widal,
- Chieb CHRAIET, chargé de sécurité de l'hôpital Robert-Debré,
- Emmy CIEBIEN, adjointe au chargé de sécurité de l'hôpital Robert-Debré,
- Dalila FLICI, responsable des affaires générales et chargée de sécurité de l'Hôpital Louis-Mourier,
- Claude CARLOS, chargé de sécurité de l'hôpital Paul-Doumer,
- Jean-Philippe GREMONT, chargé de sécurité de l'hôpital Bretonneau.

**Article 12 :**

Délégation de signature est donnée à Madame la Docteure Marie-Pierre DILLY, directrice médicale de la qualité et du partenariat patient du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité à l'effet de signer pour ce GHU, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

**Article 13 :**

En cas d'empêchement de Monsieur Clément CORRIOL, directeur des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- Madame Anna SEBBAG, directrice adjointe des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Victor BERRUYER, directeur adjoint des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Faustin CHABAGNO, directeur adjoint des ressources humaines du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Elise BEROLATTI SCHMID, directrice des ressources humaines adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité et de directrice des ressources humaines des hôpitaux Beaujon et Bichat Claude-Bernard, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

- Madame Virginie DE CESARE, directrice des ressources humaines adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Claire VELOT-LEROU, directrice des ressources humaines adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Nathalie FAURE, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Rizlain AOURAOU, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Hakima AOUICI, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Christelle MESTRALETTI, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Grégory SOFIKITIS, Adjoint au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Bruno QUELLEC, Adjoint au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Ariane RAJALU-POLI, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Emie TOURNEUX-AGUILERA, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Martine PERNET, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Aurélie ROUVROY, Responsable Gestion Paie Adjointe, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Carole CERRI, Adjointe au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Catherine GERANTE, Responsable paie-Gestion de l'Hôpital Saint-Louis, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Camelia BENADDI, Responsable paie-Gestion de l'Hôpital Beaujon, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Agathe DE KERGIAROU, Responsable paie-Gestion de l'Hôpital Beaujon, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Lisa PINTO, Responsable paie-Gestion de l'Hôpital Bretonneau, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Thomas BARDOT, Responsable GHU formation, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Kaoutar AZARKANE, responsable formation des Hôpitaux Lariboisière – Fernand-Widal, Saint-Louis, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

- Madame Sabrina BENABDELMOUMENE, Coordinatrice Petite Enfance, Hôpitaux Beaujon, Bichat – Claude-Bernard, Bretonneau, Louis-Mourier à l’effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

**Article 14 :**

En cas d’empêchement de Monsieur François DUBOIS, directeur des finances et du contrôle de gestion du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- Madame Amélie JEAN, directrice des finances adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord- Université Paris Cité, à l’effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Paul TAIEB, directeur des finances adjoint du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord- Université Paris Cité, à l’effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Christel PREDINAS, Attachée d’administration hospitalière, à l’effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Olivier LEBouc, Chargé de mission, à l’effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Anaïs DEVRED, Chargée de mission, à l’effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

**Article 15 :**

En cas d’empêchement de Madame Marie HIANCE directrice des affaires médicales du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- Madame Nolwenn JACOB, directrice adjointe des affaires médicales, à l’effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Mélody MARTIN, directrice adjointe des affaires médicales par intérim, à l’effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Lola LEVASSEUR, attachée d’administration hospitalière, à l’effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Nathalie GLAIN attachée d’administration hospitalière hors classe, à l’effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Luca DURUISSEAU, attaché d’administration hospitalière, à l’effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Safiatou FADIGA, Adjointe des cadres Hospitaliers, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Mélanie BOIZUMEAU, faisant fonction d’adjoint des cadres hospitaliers, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Colette PERRUCHET, Adjointe des Cadres Hospitaliers, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Imane ROUBAI, Adjointe des cadres Hospitaliers, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l’arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

- Madame Martine PERNET, Adjointe des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

#### **Article 16 :**

En cas d'empêchement de Monsieur Romain DUVERNOIS, directeur des approvisionnements, services économiques et logistiques du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité et du site Adélaïde-Hautval, délégation est donnée à :

- Madame Charlotte BOSCH, directrice adjointe des approvisionnements, services économiques et logistiques du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité et du site Adélaïde-Hautval
- Madame Caroline CUVELLIER, Adjointe des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Maxence DUPONT-BRIMBEUF, Attaché d'Administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Anna BESSONNET, adjointe au responsable service achat, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Louise-Anna JEAN-LOUIS, adjointe au responsable service achat, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Jean-François EHOUARNE, Référent Stock du GHU, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Mathieu RABIER, Ingénieur logistique du GHU, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Carine TOULLIEZ, Adjointe des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Bernard BERDENAND, Adjoint des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

#### **Article 17 :**

En cas d'empêchement de Monsieur Alain BENTOUNSI, coordonnateur général des soins du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- Monsieur Lionel FOREST, directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Saint-Louis, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Ghislain MORANGE, directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Robert-Debré, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Evelyne RISPAL, Coordinatrice générale des soins de l'Hôpital Bichat-Claude-Bernard, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Sophie LOPES, Cadre supérieure de santé, faisant Fonction de Directrice des Soins et des activités paramédicales de l'Hôpital Beaujon, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Guillaume DUPARD, Cadre supérieur de santé, faisant fonction de directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Louis Mourier, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

- Madame Axelle SALIGNON, Directrice des soins et des activités paramédicales des hôpitaux Lariboisière et Fernand-Widal, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Brigitte MONTAGNE, Coordinatrice générale des soins de l'Hôpital Paul-Doumer, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Véronique TANGUY, Adjointe au directeur des soins et des activités paramédicales de l'hôpital Robert-Debré, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

**Article 18 :**

En cas d'empêchement de Monsieur Laurent LE GUEDART, Directeur des investissements et de la maintenance du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité et du site Adélaïde-Hautval, délégation est donnée à :

- Monsieur Benoît CHABANEL, Adjoint au Directeur des Investissements et de la Maintenance du GHU et Directeur Organisation et Projets Complexes du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce GHU tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Arsène LOLLICHON, directeur adjoint investissements et de la maintenance du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour les sites de Bichat, Beaujon et Louis Mourier, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Valère GRIOT, directeur adjoint investissements et de la maintenance du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour les sites de Bretonneau, Lariboisière – Fernand Widal et Paul Doumer, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Stéphane POIGNANT, directeur adjoint investissements et de la maintenance du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer, à l'effet de signer pour les sites de Robert Debré et Saint-Louis, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

**Et**

- Monsieur Mohamed DJOUMOI, adjoint équipements secteur ouest du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour les sites de Bichat, Beaujon et Louis Mourier, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Dominique NOUYOUX, adjoint immobilier secteur ouest du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour les sites de Bichat, Beaujon et Louis Mourier, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Laurent SIWIEC, adjoint équipements secteur centre du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour les sites de Bretonneau, Lariboisière – Fernand Widal et Paul Doumer, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Arnaud CAREL, adjoint immobilier secteur Est du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour les sites de Robert Debré et Saint-Louis, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Monsieur Clément BRUNON, adjoint équipements secteur est du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer pour les sites de Robert Debré et Saint-Louis, tous les actes

ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

#### **Article 19 :**

En cas d'empêchement de Monsieur Franck FOUCHÈRE, directeur des systèmes d'information du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- Madame Laure MAILLANT, directrice adjointe du système d'information du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H, relevant de son domaine, de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

#### **Article 20 :**

En cas d'empêchement de Monsieur Ladislav KARSENTY, Directeur de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- Madame Maité BOUCHEZ, directrice adjointe de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Madame Shpresa LUZHA, responsable de cellule recherche et innovation du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci dans la limite de 10 000 € pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.
- Rachel ZERBIB, responsable de cellule recherche et innovation du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci dans la limite de 10 000 € pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

#### **Article 21 :**

En cas d'empêchement de Madame Virginie BARRABÉ, directrice de la communication et des affaires culturelles du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- Madame Line NGUYEN, directrice de la communication adjointe du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

#### **Article 22 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice, par intérim, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer dans les hôpitaux Beaujon, Bichat-Claude Bernard, Bretonneau du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Corinne BARRE, Cadre de santé ;
- Alain BENTOUNSI, Coordonnateur général des soins ;
- Elise BEROLATTI, Directrice d'hôpital ;
- Charlotte BOSC, Directrice d'hôpital ;
- Marine BOTTONE, Attachée d'administration hospitalière ;
- Anne-Isabelle BOULOGNE, Cadre supérieure de santé ;
- Carole CERRI, Chargée de mission ;

- Nicolas DELMAS, Directeur d'hôpital ;
- Quentin DEMANET, Directeur d'hôpital ;
- Sébastien DENIS, Technicien supérieur hospitalier ;
- Guillaume DUPARD, Cadre supérieur de santé ;
- Luca DURUISSEAU, Attaché d'administration hospitalière,
- Valérie GAROBY, Cadre supérieure de santé ;
- Amélie JEAN, Directrice d'hôpital ;
- Audrey LALLEMENT, Attaché d'administration hospitalière ;
- Céline LAPORNIK, Cadre supérieure de santé ;
- Ludovic LEBATARD, Technicien supérieur hospitalier ;
- Yann LE POULARD, Chargé de mission ;
- Sophie LOPES, Cadre supérieure de santé ;
- Isabelle LY, Cadre supérieure de santé ;
- Vincent PIGIER, Technicien supérieur hospitalier ;
- Philippe POUPINELLE, Technicien supérieur hospitalier ;
- Evelyne RISPAL, Coordinatrice générale des soins ;
- Grégory SOFIKITIS, Adjoint des cadres hospitaliers ;
- Maxime VANDERSCHOOTEN, Directeur d'hôpital ;
- Jean VARAINE, Directeur d'hôpital ;
- Grégory VIAL, Directeur d'hôpital.

*S'agissant précisément des décisions relatives aux soins psychiatriques sans consentement prévues au 2°) du G de l'article 1er de l'arrêté 75-2022-07-05-00014 susvisé, ces personnes ont délégation de signature pour signer toutes les décisions prises en application des titres I et II du livre II de la 3ème partie législative du code de la santé publique, ceci y compris les saisines de l'autorité judiciaire concernant les décisions relatives à l'isolement et à la contention.*

#### **Article 23 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice, par intérim, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer à l'hôpital Louis-Mourier du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Ingrid BERGASA, Directrice d'hôpital ;
- Victor BERRUYER, Directeur d'hôpital ;
- Faustin CHABAGNO, Directeur d'hôpital ;
- Valérie COURAGE, Cadre de santé ;
- Odile COURRET, Cadre supérieure de santé ;
- Dalila FLICI, Adjoint des cadres hospitaliers ;
- Arnaud GIRAUDET, Directeur d'hôpital ;
- Marie HIANCE, Directrice d'hôpital ;
- Nathalie JOASSARD, Attachée d'administration hospitalière ;
- Pierre LESPAGNOL, Directeur d'hôpital ;
- Hamida NEHAL, Cadre de santé ;
- Inès RAHMOUNI, Directrice d'hôpital ;
- Béatrice RAMUS, Directrice des soins et des activités paramédicales ;
- Corinne REY, Cadre supérieure de santé ;
- Paul SAILLARD, Chargé de mission ;
- Christelle SOUPRAYA, Adjoint des cadres hospitaliers.

*S'agissant précisément des décisions relatives aux soins psychiatriques sans consentement prévues au 2°) du G de l'article 1er de l'arrêté 75-2022-07-05-00014 susvisé, ces personnes ont délégation de signature pour signer toutes les décisions prises en application des titres I et II du livre II de la 3ème partie législative du code de la santé publique, ceci y compris les saisines de l'autorité judiciaire concernant les décisions relatives à l'isolement et à la contention.*

#### Article 24 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice, par intérim, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer à l'Hôpital Robert-Debré en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Maité BOUCHEZ, Directrice d'hôpital ;
- Nathalie CHARTIER, Cadre supérieure de santé ;
- David CLAVEQUIN, Cadre supérieur de santé ;
- Virginie DE CESARE, Directrice d'hôpital ;
- Nolwenn JACOB, Directrice d'hôpital ;
- Shpresa LUZHA, Adjoint des cadres hospitaliers (doublé par un DH) ;
- Mélody MARTIN, Directrice d'hôpital ;
- Ghislain MORANGE, Directeur des soins et des activités paramédicales ;
- Marianne PERREAU-SAUSSINE, Directrice d'hôpital ;
- Agnès PETIT, Ingénieure en chef classe exceptionnelle ;
- Stéphane POIGNANT, Ingénieur hospitalier ;
- Bruno QUELLEC, Attaché d'administration hospitalière (doublé par un DH) ;
- Paul TAIEB, Directeur d'hôpital.

#### Article 25 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice, par intérim, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer des hôpitaux Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Hakima AOUCI, Attachée d'administration hospitalière ;
- Noa BACH, Directrice d'hôpital ;
- Sébastien BRION, Technicien supérieur hospitalier ;
- Clément BRUNON, Ingénieur hospitalier ;
- Clément CORRIOL, Directeur d'hôpital ;
- Bérengère DEFORGE, Attachée d'administration hospitalière ;
- Charlotte DESEIN, cadre socio-éducative ;
- Audrey DESMONS, Ingénieure hospitalière ;
- Maxence DUPONT-BRIMBEUF, Attaché d'administration hospitalière ;
- Antoine DRO, Ingénieur biomédical ;
- François DUBOIS, Directeur d'hôpital ;
- Romain DUVERNOIS, Ingénieur hospitalier ;
- Lionel FOREST, Directeur des soins et des activités paramédicales ;
- Arnaud GUILLET, Attaché d'administration hospitalière ;
- Ladislav KARSENTY, Directeur d'hôpital ;
- Manuela KLAPOUSZCZAK, Directrice d'hôpital ;
- Cherine MENAI, Attachée d'administration hospitalière ;
- Line NGUYEN, Attachée d'administration hospitalière ;
- Maillane PERETTI, Directrice d'hôpital ;
- Marion RENON, Attachée d'administration hospitalière ;
- Mylène SAKSIK, Ingénieure biomédicale ;
- Axelle SALIGNON, Directrice des soins et des activités paramédicales ;
- Anna SEBBAG, Directrice d'hôpital ;
- Lynda SHOUSHA, Attachée d'administration hospitalière ;
- Laure THAREL, Directrice d'hôpital ;
- Laura TREVISAN, Ingénieure hospitalière ;
- Claire VELOT-LEROU, Directrice d'hôpital ;
- Camille VIBOUD, Attachée d'administration hospitalière ;
- Emmanuel WAÏSS, Attaché d'administration hospitalière ;
- Rachel ZERBIB, Attachée d'administration hospitalière.

**Article 26 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice, par intérim, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer de l'hôpital Paul-Doumer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Monsieur Victor BERRUYER, Directeur d'hôpital ;
- Monsieur Mohamed Sami MOKRANI ; Chargé de mission ;
- Madame Brigitte MONTAGNE, Coordinatrice générale des soins ;
- Madame Martine PERNET, Adjointe des cadres hospitaliers ;
- Madame Carine TOULLIEZ, Adjointe des cadres hospitaliers ;
- Monsieur Stéphane WASSOUF, Chargé de mission.

**Article 27 :**

L'arrêté de délégation de signature n° **75-2025-01-02-00002** du 2 janvier 2025 est abrogé.

**Article 28 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris. Il prendra effet le lendemain de sa publication.

Fait à Paris, 6 février 2025

SIGNE

Hélène GILARDI,  
Directrice par intérim du Groupe Hospitalo-Universitaire  
AP-HP. Nord - Université Paris Cité

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Nord -  
Université de Paris

75-2025-02-06-00005

Arrêté de délégation de signature portant  
organisation interne de l'AP-HP.

**Arrêté de délégation de signature**  
**N°**

La Directrice, par intérim, du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité regroupant les hôpitaux Bichat-Claude-Bernard, Beaujon, Louis-Mourier, Bretonneau, Saint-Louis, Lariboisière-Fernand-Widal, Paul-Doumer et Robert-Debré

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-1, R6147-4, R. 6147-5, R. 6147-10 CSP, L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n°75-2024-12-20-00006 du 20 décembre 2024 modifiant l'arrêté n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun ;

Vu l'arrêté DG n°401 2024 10 0004 nommant Madame Hélène GILARDI, directrice par intérim du GHU AP-HP. Nord-Université de Paris à compter du 9 octobre 2024 ;

Vu l'arrêté directeur n°75-2024-12-20-00005 du 20 décembre 2024 relatif à l'organisation interne de l'AP-HP.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Délégation de signature est donnée à

- Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, Secrétaire Général du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP. Nord - Université Paris Cité et Directeur de l'hôpital Lariboisière – Fernand-Widal par intérim »

en vue de signer, au nom de la directrice par intérim et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés.

**ARTICLE 2** : Délégation de signature est donnée à

- Monsieur Grégory VIAL, Directeur des Hôpitaux Bichat-Claude Bernard, Beaujon,
- Madame Agnès PETIT, Directrice de l'Hôpital Universitaire Robert-Debré,
- Monsieur Arnaud GIRAUDET, Directeur de l'Hôpital Louis-Mourier,
- Monsieur Romain DUVERNOIS, Directeur de l'Hôpital Bretonneau,
- Madame Manuella KLAPOUSZCZAK, Directrice de l'Hôpital Saint-Louis,
- Monsieur Maxime VANDERSCHOOTEN, Directeur adjoint du directeur des Hôpitaux Bichat – Claude-Bernard et Beaujon, directeur délégué de l'hôpital Beaujon,
- Monsieur Victor BERRUYER, Directeur de l'hôpital Paul-Doumer.

en vue de signer, au nom de la directrice par intérim et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés passés pour le compte du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP. Nord - Université Paris Cité ».

**ARTICLE 3** : Délégation de signature est donnée à :

- Monsieur Romain DUVERNOIS, directeur des approvisionnements, des services économiques et logistiques du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité
- Madame Charlotte BOSCH, directrice adjointe des approvisionnements, des services économiques et logistiques du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité
- Monsieur Mathieu RABIER, Ingénieur logistique du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°,8°, 9°, 10°, 11, 12° et 13° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°, 8°, 9°,10°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

**ARTICLE 4** : Délégation de signature est donnée aux cadres suivants en vue de signer dans les domaines relevant de leurs compétences, les actes nécessaires à la préparation, à la passation et à l'exécution des marchés définis à l'article 2 et 3 F de l'arrêté directeur modifié du 04 mai 2016, passés pour le compte du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP. Nord - Université Paris Cité », comme suit :

Pour la Cellule marchés :

- Madame Ziara SAROUMI et Lamia KHOUFACHE, responsables Cellule marchés

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°,8° (à l'exception de l'attribution), 10° et 12° de l'article 2 B ;

Pour la direction des investissements et de la maintenance pour le compte du Groupe Hospitalo-Universitaire « AP-HP. Nord - Université Paris Cité »

- Monsieur Laurent LE GUEDART, directeur investissements et maintenance
- Monsieur Benoit CHABANEL, Adjoint au Directeur des Investissements et de la Maintenance du GHU et Directeur Organisation et Projets Complexes
- 

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°,8°, 9°, 10°, 11, 12° et 13° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°,7°, 8°, 9°,10°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

- Monsieur Stéphane POIGNANT, directeur adjoint investissements et maintenance secteur Est (sites de Robert Debré et Saint-Louis)
- Monsieur Arsène LOLLICHON, directeur adjoint investissements et maintenance secteur Ouest (sites de Beaujon, Bichat et Louis Mourier)
- Monsieur Valère GRIOT, directeur adjoint investissements et maintenance secteur Centre (sites de Bretonneau, Lariboisière – Fernand Widal et Paul Doumer)

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

- Mohamed DJOUMOI, adjoint équipements sur le secteur ouest (sites de Beaujon, Bichat et Louis Mourier)
- Dominique NOUYOUX, adjoint immobilier secteur ouest (sites de Beaujon, Bichat et Louis Mourier)
- Laurent SIWIEC, adjoint équipements secteur centre (sites de Bretonneau, Lariboisière – Fernand Widal et Paul Doumer)
- Clément BRUNON, adjoint équipements secteur est (sites de Robert Debré et Saint-Louis)
- Arnaud CAREL, adjoint immobilier secteur est (sites de Robert Debré et Saint-Louis)

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 5°, 6°, 8°, 11°, 13° de l'article 2 C.

Pour la direction approvisionnements, des services économiques et logistiques :

- Madame Caroline CUVELLIER, responsable service achat
- Monsieur Maxence DUPONT-BRIMBEUF, responsable service achat
- Madame Anna BESSONNET, adjointe au responsable service achat
- Madame Louise-Anna JEAN-LOUIS, adjointe au responsable service achat
- Monsieur Jean-François EHOUARNE, Référent Stock, SAP
- Monsieur Vincent PIGIER, Coordinateur Logistique
- Monsieur Ludovic LEBATARD, Coordinateur Logistique
- Monsieur Philippe POUPINELLE, Coordinateur Logistique
- Monsieur Sébastien BRION, Coordinateur Logistique
- Madame Luisa MILOCH, Coordinateur Logistique
- Madame Mélanie HACQUIN, Coordinateur Logistique
- Monsieur Ahsene BOUCHEMELLA, Coordinateur Logistique

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 5°, 6°, 8°, 11°, 13° de l'article 2 C.

Pour la direction des systèmes d'information :

- Monsieur Franck FOUCHERE, directeur du système d'information, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Franck FOUCHERE, délégation est donnée à Madame Laure MAILLANT, directrice adjointe du système d'information, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des finances et du contrôle de gestion :

- Monsieur François DUBOIS, Directeur des finances et du contrôle de gestion, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François DUBOIS, délégation est donnée à Madame Amélie JEAN, directrice des finances adjointe, Monsieur Paul TAIEB, directeur des finances adjoint en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des ressources humaines :

- Monsieur Clément CORRIOL, directeur des ressources humaines, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Clément CORRIOL, délégation est donnée à Madame Elise BEROLATTI SCHMID, directrice adjointe des ressources humaines, à Madame Virginie de CESARE, directrice adjointe des ressources humaines, Madame Anna SEBBAG, directrice adjointe des ressources humaines, à Madame Claire VELOT-LEROU, directrice adjointe des ressources humaines, à Monsieur Victor BERRUYER, directeur adjoint des ressources humaines, à Monsieur Faustin CHABAGNO, directeur adjoint des ressources humaines, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction de la recherche et de l'innovation :

- Monsieur Ladislav KARSENTY, Directeur de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Ladislas KARSENTY, délégation est donnée à Madame Maité BOUCHEZ Directrice adjointe de la recherche, de l'innovation, de la coordination du projet médical et des coopérations, Madame Shpreza LUZHA, responsable de cellule recherche et innovation, Madame Rachel ZERBIB, responsable de cellule recherche et innovation, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 13, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des affaires médicales :

- Madame Marie HIANCE, directrice des affaires médicales du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie HIANCE, délégation est donnée à :
- Madame Nolwenn JACOB, directrice adjointe des affaires médicales du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.
- Madame Mélody MARTIN, directrice adjointe des affaires médicales par intérim du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord - Université Paris Cité, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° 13°, 14° de l'article 2 C.

**ARTICLE 5** : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté directeur n° 75-2022-07-08-00005 du 8 juillet 2022 modifié portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

**ARTICLE 6** : L'arrêté de délégation de signature N° **75-2025-01-02-00003** du 2 janvier 2025 est abrogé.

**ARTICLE 8** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris. Il prendra effet le lendemain de sa publication.

Fait à Paris, le 6 février 2025

SIGNE

Hélène GILARDI,

Directrice par intérim du Groupe Hospitalo-Universitaire  
AP-HP. Nord - Université Paris Cité

Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

75-2025-02-07-00004

Arrêté portant subdélégation de signature par  
Monsieur Stéphane SCOTTO  
Directeur Interrégional des Services  
Pénitentiaires de Paris

DIRECTION INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ARRETE portant subdélégation de signature par

Monsieur Stéphane SCOTTO  
Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris

Le Directeur Interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

DISP PARIS – Arrêté de subdélégation de signature de M SCOTTO 1/21

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du Ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2010 portant règlement de comptabilité du Ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la Région d'Ile-de-France - Préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 19 avril 2021 portant nomination de Monsieur Stéphane SCOTTO, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 10 mai 2021

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté 75-2021-05-04-00001 du 4 mai 2021 de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Stéphane SCOTTO, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris Ile-de France.

Décide :

**Article premier** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

M. Michael MERCI, secrétaire général

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du DBF

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

**Article 2** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (**titre 2**) du programme 107 :

**Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris-Ile de France :**

Mme Clémentine PERSET-SCOTTO, cheffe du département des ressources humaines,

Mme Stéphanie CAMPS, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines

Mme Séverine ABAGUY, attachée

Mme Nassyra HOMASSEL, attachée

Mme Emilie BARBIER, attachée

Mme Asmine ASSOUMANY, SA

Mme Laëtitia DORVAL, SA

Mme Ghizlane RAZZAKH, SA

Monsieur Sébastien RIBLET, SA

Mme Marie-Ange DURAGRIN, SA

Mme Mélissa LAPOINTE, AA

Mme Laura RODRIGUES, AA

Madame Julie LUGUET, AA

Mme Stéphy RAVI, AA

Mme Virginie BOUDON, AA  
Mme Cathy CEBE, AA  
Mme Marina MIRANDA, AA  
Monsieur Senthyl BLAMPAIN, AA  
Monsieur Xavier MODESTIN, AA  
Mme Christine VAQUEZ, SA  
Mme Gwadeline MATHAR, AA

**LES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS ET SERVICES :**

**Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis**

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement  
M. Yvan BARON, adjoint chef d'établissement  
Mme Helen LE GALLIC, directrice des ressources humaines  
M. Jocelyn POULLET, directrice des ressources humaine adjointe  
Mme ROBBE DA SILVA Audrey, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

Mme Karine VERNIERE, cheffe d'établissement  
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe à la cheffe d'établissement  
M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

**Centre de Détention de Melun**

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement  
M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement  
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Fresnes et QSL Villejuif– UHSI - UHSA**

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement  
Mme Sylvie PAUL, adjointe au chef d'établissement (à compter du 01/03/2025)  
Mme Tania ZAMORE, responsable des ressources humaines  
Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers

**Établissement Public de Santé National de Fresnes**

Mme Sylvie PAUL, cheffe d'établissement (jusqu'au 01/03/2025)  
Mme Carole JOILAN, responsable des services administratifs et financiers  
M. Papa-Moussa FAYE, chef de détention

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

M. Dimitri BESNARD, chef d'établissement  
Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement  
Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers

### **Etablissement Pour Mineurs de Porcheville**

M Souad BENCHINOUN, chef d'établissement

Mme Julia DOMERGUE, adjointe au chef d'établissement

Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre)**

M. Christophe LOY, Chef d'établissement

Mme Cécile MARTRENCAR, adjointe chef d'établissement,

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre Pénitentiaire de Paris-La-Santé**

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement

Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement

Mme Léa BERTINCOURT, directrice des ressources humaines

### **Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny)**

M Patrick HOARAU, chef d'établissement

M Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement

Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

### **Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis**

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement

M David LANGLOIS, adjoint au chef d'établissement

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

### **Maison Centrale de Poissy**

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement

Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

Mme Binta THIAM, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre Pénitentiaire Sud Francilien**

M Olivier PIPINO, chef d'établissement

Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement

Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre de Semi-Liberté de Corbeil**

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement

M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

### **Centre de Semi-Liberté de Gagny**

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement  
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

### **Centre de Semi-Liberté de Melun**

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement  
M. Christophe FESTIN, adjoint à la cheffe d'établissement

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris**

M. Yannick LEMEUR, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Sandra DIETRICH, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne**

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
M Ahmed CHAOUKI, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines**

Mme Alexandrine BORGEAUD, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Blandine GROS BONNIVARD, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne**

M. Edouard FOUCAUD, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Stéphanie PELLEGRINI, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Nadine VILOSA, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine**

Mme Virginie NOUAILLE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme Stéphanie LANGLAIS, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis**

M. Hervé MONNET, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
M. Xavier FRANDON, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

## Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne

Mme Patricia THEODOSE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation (jusqu'au 01/03/2025)

Mme Isabelle ROY, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation (à compter du 01/03/2025)

M. Julien VITTECOQ, responsable des ressources humaines et budgétaires

## Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

Mme Jeannie NOAH, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

M. Théo GOMEZ, Directeur des services pénitentiaires placé

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature des demandes d'achat**) relatifs au budget opérationnel du programme 107 (HT2) titres 3, 5 et 6 et du compte de commerce 912.

**Article 4** : Est donnée subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

M. Michael MERCI, secrétaire général

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du DBF

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

## **Département du Budget et des Finances (DBF)**

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du DBF

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

Mme Virginie DUEZ, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT

## **Département des Affaires Immobilières (DAI)**

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières

M. Oussama FRIGUI, adjoint au chef du département des affaires immobilières

M. Ponce Joïs NDZANGA, chef d'unité suivi financier des opérations

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 724 « opérations immobilières déconcentrées ».

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 348

« performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » de la mission « transformation et fonction publiques » à compter du 21 mars 2023.

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

**Article 5** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat, signature des demandes dans les limites des seuils fixés en annexe 1, abondement des EJ, constatation du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et tous les autres actes de gestion relatifs aux frais de déplacements.

## **Département du Budget et des Finances**

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du DBF

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux,

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

Mme Virginie DUEZ, référent service facturier, pour les services faits

## **Service National des Transfèrements**

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèrements

Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable SNT

Mme Sylvie ERB, secrétaire administrative, service national des transfèrements

## **ARPEJ (Autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires)**

Mme Claire-Amélie BERTRAND, cheffe ARPEJ

**Département des Équipes de Sécurité Pénitentiaire (seuil de 3 000 €)**

Mme ROLLOT Emilie, directrice des équipes de sécurité pénitentiaires

**Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement

M. Yvan BARON, adjoint au chef d'établissement

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances

Mme Maryline MELKI, cheffe UGMG, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim

**Centre Pénitentiaire de Fresnes (dont QSL Villejuif) – UHSI – UHSA (seuil 12 000 euros HT)**

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement

Mme Sylvie PAUL, adjointe au chef d'établissement (à compter du 01/03/2025)

Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers

**Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement

Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

Mme Binta THIAM, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Karine VERNIERE, cheffe d'établissement

Mme Isabelle LORENTZ, adjointe à la cheffe d'établissement

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

**Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement ;

M. Antonin GAYTON, adjoint à la cheffe d'établissement

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

**Etablissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Sylvie PAUL, cheffe d'établissement (jusqu'au 01/03/2025)

Mme Carole JOILAN, responsable des services administratifs et financiers

M. FAYE Papa-Moussa, chef de détention

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

M. Dimitri BESNARD, chef d'établissement

Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement

Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers

**Etablissement Pour Mineurs de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Souad BENCHINOUN, cheffe d'établissement  
Mme Julia DOMERGUE adjointe à la cheffe d'établissement  
Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Christophe LOY, chef d'établissement  
Mme Cécile MARTRENCAR, adjoint au chef d'établissement  
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire de Paris La Santé (seuil 6 000 euros HT)**

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement  
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement  
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick HOARAU, chef d'établissement  
M. Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement  
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

**Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)**

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement  
M. David LANGLOIS, adjoint au chef d'établissement  
Mme Sadia MEDJBOUR, directrice des services pénitentiaires  
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire Sud-Francilien (seuil 6 000 euros HT)**

M Olivier PIPINO, chef d'établissement  
Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement  
Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers

**Centre de Semi-Liberté de Corbeil-Essonnes (seuil 3 000 euros HT)**

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement  
M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

**Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)**

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement  
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

**Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement

M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement (par intérim)

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)**

M. Yannick LE-MEUR directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Sandra DIETRICH, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)**

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

M. Ahmed CHAOUKI, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Alexandrine BORGEAUD, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Blandine GROS-BONNIVARD, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)**

M. Edouard FOUCAUD, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Stéphanie PELLEGRINI, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Nadine VILOSA, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Virginie NOUAILLE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Stéphanie LANGLAIS, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)**

M. Hervé MONNET, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

M. Xavier FRANDON, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Patricia THÉODOSE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation (jusqu'au 01/03/2025)

Mme Isabelle ROY, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation (à compter du 01/03/2025)

M. Julien VITTECOQ, responsable des ressources humaines et budgétaires

## **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Jeannie NOAH, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 6** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés en annexe 1 ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris**

### **Département du Budget et des Finances (pour l'ensemble des centres de coût)**

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du DBF  
Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Leslie MESENBURG, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Lisette DA SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Virginie DUEZ, référente service facturier  
Mme Chloé REVELLIN-FALCOZ, référent service facturier

### **Service National des Transfèvements**

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèvements  
Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable du SNT  
Mme Sylvie ERB, gestionnaire SNT

### **ARPEJ (Autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires)**

Mme Paula SOARES, gestionnaire budgétaire

### **Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)**

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers  
M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste  
Mme Elisa THERESINE, économiste  
M. Adrien CHENEVOTOT, économiste  
M. Eric MASDIEU, économiste

**Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Maryline MELKI, cheffe UGMG, adjointe à la cheffe du DAF  
Mme Angélique LAURIN, gestionnaire à l'unité des moyens généraux  
Mme Christine ENGUEHARD, gestionnaire à l'unité des moyens généraux  
Mme Noémie CROGNIER, gestionnaire à l'unité des moyens généraux  
Madame Chahra BOUNIA, gestionnaire à l'unité des moyens généraux,  
Madame Florence TAHBOUB, gestionnaire des moyens généraux,  
Madame Nathalie YA CHEE CHAN, secrétariat du DAF  
Madame Corinne SOLIVERES, secrétariat du DAF

**Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers  
M. Christophe GAUTHIER, économiste  
Mme Muriel DUME, économiste  
Mme Anne-Cécile CLAIN, économiste  
Mme Vanessa THOMAR, économiste

**Centre Pénitentiaire de Fresnes et QSL VILLEJUIF- UHSI – UHSA (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Erika SAINT-AURET, économiste  
Mme Danièle BUISSON, économiste  
M. Omri ZAHEER, économiste  
Mme Lauréna BEAUVUE, économiste  
Mme Sabrina LOUGGAR, économiste

**Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Binta THIAM, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Anlamati SOUF, économiste  
Mme Annick MOREL, économiste  
Mme Gladys MONTOUT, économiste

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers  
M. Jean-Paul GUILLAUME, économiste  
Mme Myriam SEMLYENI, économiste  
Mme Jessica INACIO, économiste

**Etablissement Pour Mineurs de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Achouack HANHANI, économiste  
Mme May GUILLAUMET, économiste

**Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Aissata-Saranke CONTE, économat  
Mme Murielle-Bénédicte ORANCE, économat  
M. Jordan BONNET, économat

**Centre Pénitentiaire Paris La-Santé (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Nancy RESTOUX, économat  
M. François PECIC, économat

**Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Hélène THOURET, économat  
Mme Nathalie ROUSSEAU, économat  
Mme Christelle PLISSON, économat

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Aurélie LALAUS, économat  
Mme Monique ELISABETH, économat

**Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)**

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Nicole BERTIN, économat  
Mme Anaëlle ALIN (DUBLIN), économat (ad intérim)  
Mme Nathalie GERNIDY, économat  
Mme Peggy PROMENEUR, économat

**Centre Pénitentiaire Sud-Francilien (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Sophie GOB, économat  
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat  
Mme Mirella BONBOIS, économat

**Établissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Carole JOILAN, responsable des services administratifs et financier  
Mme Vanessa VADELEUX, économat  
M. Papa-Moussa FAYE, chef de détention

**Centre de Semi-Liberté de Corbeil-Essonnes (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Sabrina LOUIS, économat  
M. Jean-Pierre THIMOTTE, économat

**Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)**

M. Thierry CANNIERE, économat  
Mme Fabienne BREHAUT, économat

**Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Selda FIDAN, économat  
Mme Inès KORCHI, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Sandra DIETRICH, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Martine HOUOT, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Nathalie ZEMBALLA, économat  
M. Gérard CONEJOS, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Céline BIDAL, économat  
Mme Sylviane BORTOLUZZI, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Nelly SIMON, économat  
Mme Natividad RIVERO, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)**

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers  
M. Xavier ETOUNDI, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Najeera MARECAYAR, économat  
Mme Florence CYRILLE, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Soraya HAMILA, économiste  
Mme Fadma OUBAHMAN, économiste

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)**

M. Dominique JARNO, économiste

## **Site Fourier**

Mme Nathalie BRETON, gestionnaire du site

**Article 7 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence** concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat signature des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés à l'annexe 1 d'abondement des EJ , et de constatation du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02 :

Mme Isabelle LIBAN, Directrice interrégionale adjointe

M. Michael MERCI, Secrétaire général

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du DBF

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

### **Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement,

M. Yvan BARON, adjoint chef d'établissement

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances Mme Maryline MELKI, cheffe UGMG, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim

Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine par intérim

### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Karine VERNIERE, cheffe d'établissement

Mme Isabelle LORENTZ, adjointe à la cheffe d'établissement

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement

M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)**

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement

Mme Sylvie PAUL, adjointe au chef d'établissement (à compter du 01/03/2025)

Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers

**Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement  
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement  
Mme Binta THIAM, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

M. Dimitri BESNARD, chef d'établissement Mme  
Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement  
Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Christophe LOY, Chef d'établissement  
Mme Cécile MARTRENCAR, adjointe au chef d'établissement  
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)**

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement  
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement  
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick HOARAU, chef d'établissement  
M Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement  
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

**Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)**

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement  
M. David LANGLOIS, adjoint au chef d'établissement  
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers Mme  
Sadia MEDJBOUR, directrice des services pénitentiaires

**Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)**

M Olivier PIPINO, chef d'établissement  
Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement  
Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande (dans la limite des seuils fixés en annexe 1), établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

**Article 8** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

#### **Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF)  
Mme Maryline MELKI, cheffe UGMG, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim  
Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine par intérim  
Mme Jessica LAMEIRA, gestionnaire financier

#### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers  
M. Christophe GAUTHIER, économiste  
Mme Muriel DUME, économiste  
Mme Anne-Cécile CLAIN, économiste  
Mme Vanessa THOMAR, économiste

#### **Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)**

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste  
Mme Elisa THERESINE, économiste  
M. Eric MASDIEU, économiste  
M. Adrien CHENEVOTOT, économiste

#### **Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Danièle BUISSON, économiste  
Mme Erika SAINT-AURET, économiste  
Mme Lauréna BEAUVUE, économiste  
Mme Sabrina LOUGGAR, économiste  
M. Omri ZAHEER, économiste

#### **Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Binta THIAM, responsable des services administratifs et financiers Mme  
Anlamati SOUF, économiste  
Mme Annick MOREL, économiste  
Mme Gladys MONTOUT, économiste

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers  
M. Jean-Paul GUILLAUME, économiste  
Mme Myriam SEMLYENI, économiste  
Mme Jessica INACIO, économiste

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Aurélie LALAUS, économiste  
Mme Monique ELISABETH, économiste

**Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Aissata-Saranke CONTE, économiste Mme  
Murielle-Bénédicte ORANCE, économiste  
M. Jordan BONNET, économiste

**Centre Pénitentiaire de Paris La-Santé (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Nancy RESTOUX, économiste  
M. François-Xavier PECIC, économiste

**Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Hélène THOURET, économiste  
Mme Christelle PLISSON, économiste  
Mme Nathalie ROUSSEAU, économiste

**Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)**

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers Mme  
Nicole BERTIN, économiste  
Mme Anaëlle ALIN (DUBLIN), économiste (ad intérim)  
Mme Nathalie GERNIDY, économiste  
Mme Peggy PROMENEUR, économiste

**Centre Pénitentiaire Sud-Francilien (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Sophie GOB, économiste  
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économiste  
Mme Mirella BONBOIS, économiste

**Article 9 :** Tout dossier de subvention (de quelque nature qu'il soit : association pour les personnels, personnes détenues, familles...) devra recevoir l'accord préalable du directeur interrégional, au premier euro, aux fins de présentation à la validation et signature de M. SCOTTO. Sans un retour de la part de la DISP, la dépense ne pourra pas être engagée par les structures.

L'ensemble des dossiers seront transmis au DBF.

**Article 10 :** Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

**Article 11 :** L'arrêté 75-024-12-30-00001 du 30 décembre 2024 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**Article 12 :** le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région d'Île de France - Préfecture de Paris.

**Article 13 :** Le directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs (échelon de la région d'Île de France et de Paris) de la préfecture, accessibles sur le site Internet de la préfecture : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/), et qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication.

Fait à Fresnes, le 07/02/2025  
signé

Stéphane SCOTTO  
Directeur Interrégional  
des Services Pénitentiaires de Paris Ile-de-France

## Annexe 1

à l'arrêté portant subdélégation de signature de  
Monsieur Stéphane SCOTTO  
Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris

### BOP DISP PARIS / 2025

Seuil validation par acte (DA, abondement...) pour le programme 107 et le compte de commerce 912 au-delà duquel la DA devra être validée par le DBF après signature de l'imprimé (DA) par le prescripteur

Centre de coût Chorus	Seuil en €
CD MELUN	12 000 HT
CP BOIS D ARCY	12 000 HT
CP FLEURY MEROGIS	12 000 HT
CP FRESNES	12 000 HT
MC POISSY	12 000 HT
CP PARIS LA SANTE	6 000 HT
CPREAU	6 000 HT
CP MEAUX	6 000 HT
EPM PORCHEVILLE	6 000 HT
CP NANTERRE	6 000 HT
CP OSNY	6 000 HT
MA VILLEPINTE	6 000 HT
EPSNF	6 000 HT
MA VERSAILLES	6 000 HT
Paris Commun PREJ	3 000 HT
CSL CORBEIL ESSONNES	3 000 HT
CSL GAGNY	3 000 HT
CSL MELUN	3 000 HT
SPIP ESSONNE	3 000 HT
SPIP HAUTS DE SEINE	3 000 HT
SPIP PARIS	3 000 HT
SPIP SEINE ET MARNE	3 000 HT
SPIP SEINE ST DENIS	3 000 HT
SPIP VAL D'OISE	3 000 HT
SPIP VAL DE MARNE	3 000 HT
SPIP YVELINES	3 000 HT
UHSA 75	3 000 HT
UHSI 75	3 000 HT